L'AGENCE AU SERVICE DES TERRITOIRES POUR

LA TRANSITION vers une RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Face à l'augmentation des diverses formes de la pauvreté (monétaires, conditions de vie ...), la transition vers le zéro pauvreté est un défi important à toutes les échelles. Au regard des crises actuelles et à venir, l'atteinte de cet objectif nécessite la mise en place d'une double approche relative à la justice sociale et spatiale et aux politiques multisectorielles. Dans la lutte contre la pauvreté, trois champs d'actions se distinguent : le droit au foncier accessible, l'accès à la microfinance et l'accompagnement dans les difficultés du quotidien (privations ou restrictions de consommation, difficultés d'accès au logement, à l'énergie, aux équipements et services, etc.) et les inégalités qui s'en suivent.

Le changement peut être subi et s'imposer à nous. La transition est une pensée en action.

QUELS ENJEUX ?

ENJEUX LOCAUX INTERDÉPENDANTS

PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Fonder une politique locale de **résorption participative des inégalités, de lutte contre l'insécurité et les violences, de soutien du pouvoir d'achat** des personnes précaires et modestes ...

PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Mettre en œuvre des partenariats publics-privés-associatifs (pactes/chartes sociales/ Etat/collectivités et entre collectivités locales, fonds d'investissement d'innovation sociale et économique...)

FAIM « ZÉRO »

Faciliter l'accès à une alimentation équilibrée et abordable partout (école, maison) puis accompagner l'entrée sur le marché des petits producteurs bio, et développer des « supermarchés sociaux », école, etc ...

BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Faciliter l'accès des plus pauvres à la protection sociale universelle et développer les aides médicales publiques (mutuelles de santé municipales, etc.) ; faciliter l'accès aux établissements médico-sociaux pour les plus vulnérables ...

ÉDUCATION DE QUALITÉ

Assurer l'accès à l'éducation/formation de qualité pour tous en lien avec les enjeux du développement durable (plans de formations, parcours aidés pour les jeunes, appui à la transition numérique...) ; généraliser les référents de parcours...

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Faciliter l'émancipation et la protection des femmes et des filles dans tous les domaines et promouvoir « zéro inégalité de revenus » entre hommes-femmes, à temps de travail et métiers équivalents... ; renforcer l'accompagnement des femmes pauvres isolées ...

EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT / **ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE**

Prendre en considération les vulnérabilités (habitat/mobilité) face aux énergies et face à la ressource eau, par le développement des aides universelles ou des aides spécifiques telles que les tarifications sociales, les chèques énergie – eau, les aides personnalisées...

TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Faciliter l'accès aux emplois décents des personnes qui par leurs conditions socio-économiques, physiques, cognitives, ethniques, etc. risquent de se trouver en grande vulnérabilité économique... ; **promouvoir les emplois « verts »** (garanties d'activité, activités - économies verte/circulaires...) ; **faciliter l'accès à la micro-finance** ; renforcer les passerelles entre insertion et emploi...

INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Développer l'industrialisation et les infrastructures technologiques sans détruire les capacités de création d'emplois à forte intensité en main d'œuvre ...

INÉGALITÉS RÉDUITES

Permettre aux plus démunis d'accéder à une offre adaptée de services publics, d'équipements, de commerces là où ils se concentrent et lutter contre le non-recours au droit, « la diminution des privations extrêmes » quel que soit le lieu d'habitation ; revenus dignes ; accès à la propriété...

VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Prioriser l'accès à un logement digne (gratuit ou à un prix abordable) pour les plus vulnérables, y compris les sans abris ; **favoriser la mixité sociale dans les centralités, faciliter l'accès à la propriété et prévenir les impayés ; faciliter le maintien dans le logement, développer une politique d'hospitalité**

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Intégrer les plus vulnérables dans les emplois en lien avec la gestion et la diminution des déchets, le recyclage, tant au sein des ménages qu'au sein des entreprises et collectivités ...

VIE TERRESTRE / **VIE AQUATIQUE** / **MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Permettre aux populations les plus vulnérables, en milieu urbain et rural, **l'accès aux biens communs naturels, leur participation dans leur protection et développement d'économies vertes** afin de protéger la biodiversité et accompagner la transition climatique ...

APPRÉHENDER L'INTERDÉPENDANCE DES ENJEUX ET TERRITOIRES

FACTEURS DE SORTIE DE LA PAUVRETÉ OU D'ENTRÉE

	Grande pauvreté	Pauvreté	Vulnérabilité	Aisance
Facteurs socio-culturels (Liens familiaux, affiliations sociales, participation, ...)	Désaffiliation	Rupture progressives	Sociabilité amoindrit Familles monoparentales Femmes isolées	
Facteurs socio-politiques (Droits, représentation, implication, ...)	Rupture civile	Exclusion / disqualification sociale et économique	Non implication participation	
Facteurs de protection (Sécurités, protection sociale...)	Non recours aux droits	Dépendance des aides sociales	Difficultés à cotiser, difficultés à épargner	
Facteurs socio-spatiaux (Accessibilité, aménagement, choix, ...)	Marginalisation	Ségrégations socio-spatiale	Éloignement domicile travail	
Facteurs de développement humain (Satisfaction des besoins essentiels (nutrition, logement, santé, éducation, ...)	Sans logement, dénutrition	Malnutrition, difficulté à se loger	Difficulté à accéder à coûts abordables	
Facteurs économiques (Travail-activités revenus, capacités d'épargne, ...)	Inactivité durable	Chômage de longue durée	Sociabilité amoindrit	Travailleurs indépendants

LES BESOINS DES POLITIQUES TRANSVERSALES TERRITORIALISÉES

Améliorer la prise en charge et l'accès aux soins des personnes défavorisées + Développer les actions en faveur de l'hébergement et du logement adapté dans les zones les plus tendues + Améliorer l'accès au crédit et aux services bancaires et lutter contre le surendettement + Dynamiser le système des minima sociaux, et le rendre plus équitable et universel + Soutenir le pouvoir d'achat, prendre en compte le « reste pour vivre », et accompagner les ménages au quotidien dans leur budget + Améliorer l'accompagnement dans le parcours d'insertion et d'activité par l'emploi en lien avec le développement durable

UNE PAUVRETÉ DIFFUSE DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

LA CONCENTRATION DES POPULATIONS PAUVRES CONCERNE LES PRINCIPAUX CENTRES URBAINS MAIS PAS SEULEMENT ...

L'intensité de la pauvreté et du manque de « reste à vivre » est diffuse sur tout le territoire. Le taux de pauvreté dans l'aire métropolitaine lyonnaise (13,1%), comme dans l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est moins élevé que la moyenne française (15%). Néanmoins, les centres urbains et métropoles, et notamment les quartiers Politique de la ville concentrent les populations les plus pauvres. La pauvreté monétaire concerne toutes les catégories de population et de type de ménage : principalement les ménages monoparentaux et en couple avec enfants, moins de 30 ans en âge de travailler, 50-59 ans, mais également depuis 2020 les personnes âgées et les actifs pauvres.

13,3 %

TAUX DE PAUVRETÉ (2019)
AAV DE LYON (AIRE D'ATTRACTION DE LYON) : 13,4 %
MÉTROPOLE DE LYON : 16,2 %
AURA : 12,8 %
FRANCE : 14,5 %

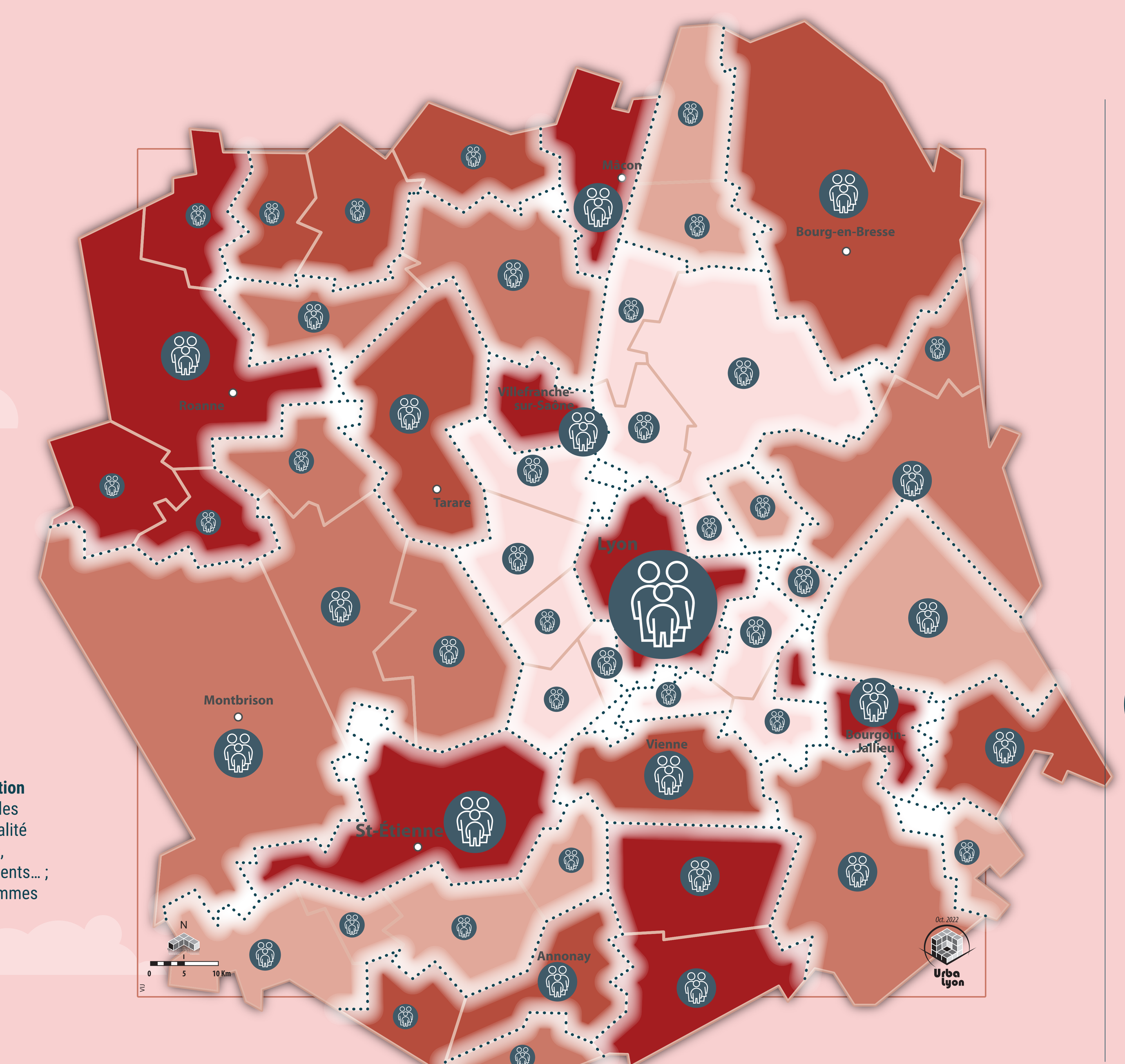

TAUX DE PAUVRETÉ* EN 2019 PAR EPCI

- Entre 12,9 % - 18,9 %
- Entre 10,3 % - 12,9 %
- Entre 8,6 % - 10,3 %
- Entre 7,1 % - 8,6 %
- Entre 5 % - 7,1 %

PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ** EN 2019 PAR EPCI

nombre de personnes sous le seuil de pauvreté

- + de 15 000
- de 10 000 à 15 000
- de 5 000 à 10 000
- de 2 000 à 5 000
- moins de 2 000 personnes

*** Taux de pauvreté :** part de la population vivant sous le seuil de pauvreté dans la population totale

**** Seuil de pauvreté :** une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian national. En 2019, le seuil est de 1 102 euros/mois pour une personne seule.

RSA (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE) **565€/MOIS/** PERSONNE **SEULE**

SEUIL DE PAUVRETÉ (60% DU REVENU MÉDIAN DISPONIBLE) : **1 123€/MOIS/UC** (AURA)
MÉTROPOLE DE LYON : **1 123€/MOIS/UC**
FRANCE MÉTROPOLITAINE : **1 086€/MOIS/UC**

PRESQUE **500 000** PERSONNES **VIVENT EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE**

SELON LES TERRITOIRES...

MINIMUM VIEILLESSE (À TAUX PLEIN) **910€/MOIS/** PERSONNE **SEULE**

LE **TAUX DE PAUVRETÉ** OSCILLE ENTRE **5%** ET **19%**

LE **TAUX DE PAUVRETÉ** DES MÉNAGES AYANT POUR SOURCE PRINCIPALE LES **REVENUS DÉCLARÉS** DES **INDEMNITÉS DE CHÔMAGE** OSCILLE ENTRE **35%** ET / **66%**

AGIR TOUS ENSEMBLE

Pour que les territoires soient plus solidaires, sont nécessaires :
- **une gouvernance plurielle et multi-échelle**
- **un process de décentralisation et de contractualisation entre acteurs**
- **une coordination des politiques, des programmes**
- **des financements**

LES ACTEURS SE MOBILISENT

UNION EUROPÉENNE
Politiques de cohésion et fonds structurels dédiés (FEDER, FADER, FEADER ; Fonds social européen...) autour d'axes d'intervention tels que la politique de cohésion économique, sociale et territoriale ou de développement rural

ÉTAT
Politiques, stratégies, dispositifs ciblés (enfants/jeunes, personnes âgées, résorption des bidonvilles...), aides/revenus d'insertions, droits universels/CMU...), contractualisation territoriales, financements divers (projets), ...

RÉGIONS
Éducation populaire, lutte contre la fracture numérique, plans de désenclavement des territoires vulnérables ruraux...

ENTREPRISES
politiques d'emplois et engagement social, création d'emploi spécifique, valorisation des salaires, appui de projets via des financements de Responsabilité sociétal des entreprises (RSE) ou des mécénats...

DÉPARTEMENTS MÉTROPOLE DE LYON
Action socio-sanitaire, gestion RSA, APA, précarité énergétique, accès à la culture, soutien à l'emploi local...

ASSOCIATIONS/ ONG/FONDATIONS
dispositifs de renforcement de l'accès aux droits, aides d'urgence, accompagnement d'initiatives, plaidoyers, appui des entreprises sociales...

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS
Action sociale (CCAS), aides diverses à la mobilité, pactes inter collectivités/ bailleurs/fondations...

BAILLEURS SOCIAUX
Renforcement des droits au logement, expérimentations et dispositifs divers pour la lutte contre la précarité énergétique, la pauvreté/dette loyer...

QUELLES ACTIONS ?

LES COLLECTIVITÉS, UN DES ROUAGES DU SYSTÈME D'ACTEURS

LOGEMENT ET MAL LOGEMENT

- Suivi et mise en œuvre des projets d'habitat des contrats de ville et programmes de l'ANRU (quartiers prioritaires), construction et attribution des logement sociaux, politique de résorption de l'habitat insalubre et de la lutte contre le saturnisme, aides à la rénovation énergétique, actions des associations/entreprises propres ou articulées avec les acteurs publics (plan d'accès au parc social pour les plus vulnérables...)

EMPLOI ET INSERTION MULTIFORME

- Politique de soutien aux emplois aidés, Actions des CCAS/CIAS et Maisons de la métropole pour les solidarités, Actions et aides de l'État, régions, départements, communes et intercommunalités pour l'insertion. Exemple : stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, chèque énergie; politique « zéro chômeur de longue durée »

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET INTÉGRATION

- Accueil social de proximité des personnes précaires, aide aux démarches administratives, actions des CCAS/CIAS et Maisons de la métropole pour les solidarités, CAF et CPAM, actions des associations/entreprises propres ou articulés avec les acteurs publics (Restos du Cœur, Emmaüs...)

REVENUS ET AIDES COUVERTURE SOCIALE

- Prestations d'actions sociales attribuées par l'EPCI : Chèques d'accompagnement personnalisé (permettant d'acquérir biens et services), aides financières non remboursables (secours d'urgence, prise en charge des factures...), aides financières remboursables (microcrédits et autres prêts ou avances), prestations en nature (tarifs réduits ou gratuité d'établissements et services publics, aides aux démarches administratives, bons de transport...). Plus largement : Actions et aides sociales de l'État, régions, départements, communes et intercommunalités : Revenus de solidarité jeunes (RSA), tarification sociale dans les cantines, transports et centres de loisirs, mutuelles de santé municipales.

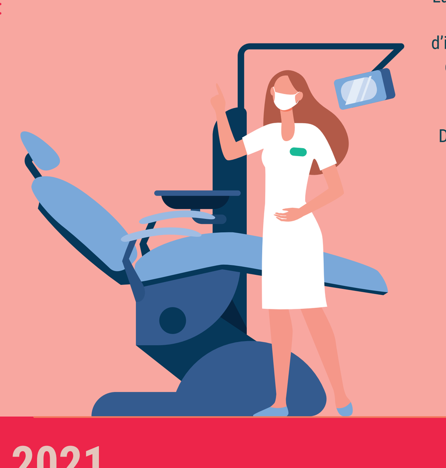

NOS TERRITOIRES EN ACTION

Partenariat « Pauvreté - Ruralité (AURA) **»**
Pauvreté et précarité en rural est une démarche régionale autour de la spécificité de la pauvreté rurale, créée en 2015 et financée par la région AURA, l'État et l'Union européenne pour 5 ans, en association avec l'Université Lyon 2, l'ISARA, entre autres. Aujourd'hui, un Centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local a été créé.

Protection sociale (Mornant)
Après la Mutuelle municipale de santé, la Ville lance dès 2016, un dispositif de mutualisation de la fourniture d'énergie en articulation avec les entreprises/citoyens.

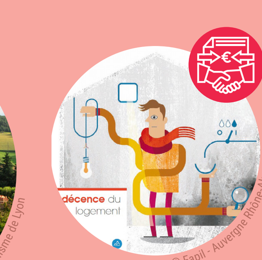

Investissement social (Romans-sur-Isère)
Dans le cadre de la dotation d'action territoriale de la Fondation Break Poverty (sous égide de Caritas France), la Ville a mobilisé, en 2019, 15 entreprises locales affectant 2% de leurs résultats nets à des projets associatifs (1 M€).

Revenus de solidarité (Métropole de Lyon)
Adopté en mars 2021, l'expérimentation du Revenu de solidarité jeune (RSJ) s'adresse aux 18-24 ans vivant en dessous du seuil de pauvreté (25%) dans la métropole. Ils ne sont ni étudiants, ni en formation, sans travail et avec peu de ressources.

Politique préventive et curative (État - collectivités)
La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et France Relance développe des actions de prévention et d'investissement social visant entre autres : l'égalité des chances dès l'enfance, la garantie au quotidien des droits fondamentaux des enfants et d'un parcours de formation pour tous les jeunes, l'investissement pour l'accompagnement de tous vers l'emploi. Depuis 2019, nombreuses collectivités répondent à des appels à projets permettant financer des initiatives locales.

Entraide - Charte nationale / droits
Signée et 2017 par l'Etat (ministère de la Justice) et sept organisations d'entraide (Cimade, Fondation Abbé Pierre, Restos du Cœur, ATD Quart Monde, Rénadem, Secours Catholique/Caritas France, Droits d'urgence), la Charte nationale de l'accès aux droits constitue un cadre concret d'accompagnement des plus démunis. 1 300 Points d'accès aux droits (PAD) sont mis en action, entre autres dispositifs, avec des permanences assurées par des professionnels du droit, des conciliateurs, des associations...

Mobilité inclusive (Saint-Fons – Transdev)
Expérimentation d'une nouvelle navette électrique dans la suite d'un dispositif de transport gratuit interne facilitant le vivre ensemble et une mobilité accessible et responsable.

DES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

2015
MÉTROPOLE DE LYON COMPÉTENCES SOCIALES
PRISE DE COMPÉTENCES NOUVELLES, DONT SOCIALES

2017
ÉTAT - STRATÉGIE CADRE
ADOPTION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (2018-2022)

2018 - 2019
ÉTAT - PROTECTION / INSERTION / DROITS
- CONSULTATIONS AUTOUR DE LA CRÉATION DU REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ (RUA), ET MISE EN PLACE D'UN « SERVICE PUBLIC D'INSERTION »
- ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE ODD - 2030, DONT ODD1 « PAS DE PAUVRETÉ »

2019
MÉTROPOLE DE LYON - POLITIQUE CADRE
- SIGNATURE DU « PLAN PAUVRETÉ » (2019)
- DÉMARRAGE DES CONFÉRENCES LOCALES ET SÉMINAIRES DE CONCERTATION AUTOUR DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

2021
UE - SOCLE DE DROITS
- PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU « SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX » POUR TOUS (PROPOSITIONS DE « GARANTIE ENFANT », « REVENU MINIMUM ADÉQUAT » ENTRE AUTRES). D'ICI 2030, 15 MILLIONS DE PERSONNES DE L'UE SERAIENT CONCERNÉES
- POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027, DONT RENFORCEMENT DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN

2030
ONU (DÈS 2015) **-** ZÉRO PAUVRETÉ EXTRÊME
RÉDUCTION DE MOITIÉ DE PERSONNES EN GRANDE PAUVRETÉ MONÉTAIRE, PROTECTION SOCIALE POUR TOUS ; DROITS AUX SERVICES DE BASE, ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ; RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES PAUVRES AUX PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES EXTRÊMES ET À D'AUTRES CHOCS ET CATASTROPHES (ÉCONOMIQUES, SOCIALES, SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAL)

Urba Lyon

Ingénierie des Transitions